



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## BOURSES DE LYCEE 2018-2019

Du 3 avril au 20 juin 2018

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par  
Pôle élèves

Téléphone  
02 31 69 05 04

Télécopie  
02 31 69 68 73

Mél.  
int.0142120d@ac-caen.fr

route de Vire  
CONDÉ-SUR-NOIREAU  
14110 CONDÉ-EN-NORMANDIE  
[www.etab.ac-caen.fr/tellier](http://www.etab.ac-caen.fr/tellier)

Dans le courant du mois d'avril, vous aurez la possibilité de déposer un dossier de demande de bourse par le biais du Téléservice bourse, et ce jusqu'au 20 juin 2018 dernier délai.

Vous accéderez au service en ligne avec vos codes déjà fournis pour l'Educ de Normandie ([www.l-educdenormandie.fr](http://www.l-educdenormandie.fr)), ou en vous connectant soit à Sclolarité services (<https://teleservices.ac-caen.fr/ts>), soit à France Connect.

La connexion pour l'Educ de Normandie est la suivante :

- + [www.l-educdenormandie.fr](http://www.l-educdenormandie.fr)
- + S'authentifier en tant que « Elève ou parent de l'enseignement public »
- + La page « Sclolarité services » s'ouvre :
  - + Saisir Identifiant (possibilité de le récupérer en cas d'oubli) ;
  - + Saisir Mot de passe (possibilité de le récupérer en cas d'oubli) ;
  - + Choisir « Services externes »
  - + Choisir « Téléservices Académie de Caen »
  - + Choisir « **Bourse de lycée** »
  - + enfin, suivre les étapes pour l'inscription

Un guide de connexion est mis à votre disposition sur le site du lycée ([www.lyceetellier.fr](http://www.lyceetellier.fr)).

Vous devrez vous munir de vos identifiants fiscaux indiqués sur votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016.

**Si votre enfant est déjà boursier de lycée, aucun nouveau dossier ne doit être déposé.**

**Vous pouvez contacter le Pôle Elèves du lycée (Mesdames Lefèvre ou Roméa) pour toute demande concernant la saisie de votre dossier.**

Le Chef d'Etablissement

Martine LELANDAIS